

Bulletin de l' **A**SSOCIATION  
départementale pour la **S**AUVEGARDE  
des **C**HAPELLES  
et **C**ALVAIRES



N°41 - mai 2008



**Retable Beussant**  
Partie centrale

## MEMBRES DU COMITÉ DE NOTRE ASSOCIATION

### Présidents d'honneur

Monseigneur BRUGUES, Évêque d'Angers  
Monsieur le Cardinal POUPARD

### Président

Yves CADOU

### Vice-présidents

Abbé Antoine RUAIS  
Marie-Thérèse de RASILLY

### Trésorier

Claude CLÉMENSAT

### Secrétaire

Yves CADOU

### Conseillers

Élisabeth d'ORSETTI, Pierre BOUVET, M. et Mme CHETANNEAU, Gatien FOUQUÉ,  
Christian HAYE, Philippe de SIMIANE

## RESPONSABLES DES RÉGIONS

### Baugeois

Madame d'ORSETTI, La Grenerie, 49140 Jarzé 02 41 95 40 10

### Le Lion d'Angers

Monsieur et Madame CHETANNEAU, route de la Membrolle,  
Brain-sur-Longuenée, 49220 Le Lion d'Angers 02 41 95 20 98

### Saumurois

Monsieur FOUQUÉ, 6 rue des Sablons, Bagneux, 49400 Saumur 02 41 50 27 93

### Segréen

Monsieur Philippe de SIMIANE,  
"Les Carmes", 49440 Challain la Potherie 06 10 31 71 81

## LES COTISATIONS

Elles sont fixées à 15 €. Elles nous sont plus que jamais indispensables.

Membre bienfaiteur : à partir de 30 €, un reçu vous sera envoyé, permettant une **réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou.

**Correspondance** : ASCCA 3 square La Fayette - 49000 Angers Tél. : 02 41 88 06 11  
Adresse électronique : yves.cadou@club-internet.fr

## **Le mot du Président**

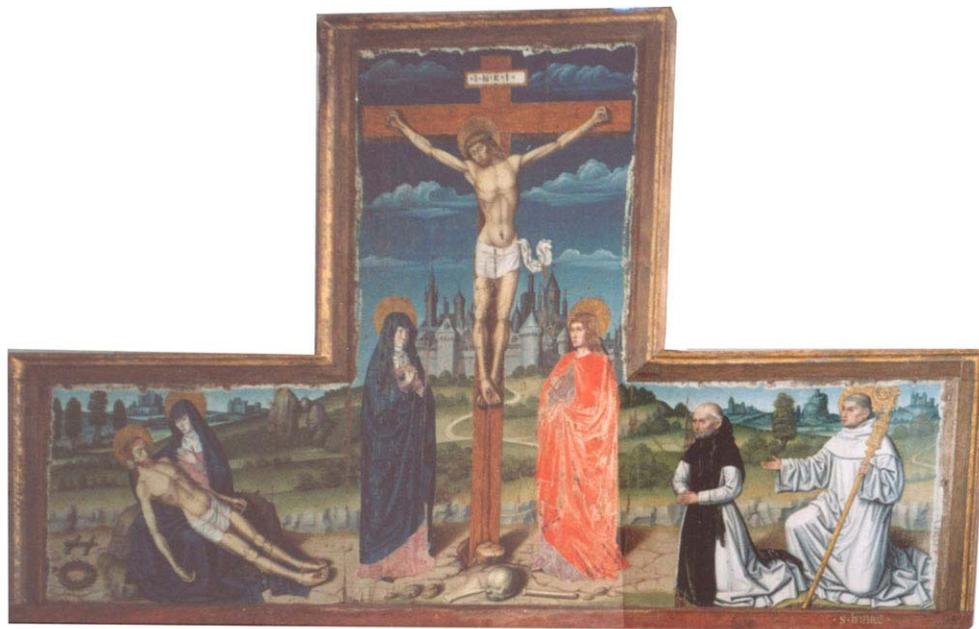
*L'église, symbole fort ancré dans la succession des générations, porte à la fois le souvenir de la vie que nous avons vécue parmi les maisons qui l'entourent et l'espoir d'être admis au Royaume que nous désigne son clocher. Qui n'a ressenti une émotion lorsque se profile sur l'horizon la silhouette de l'église du village natal ? On comprend l'émoi que suscite l'annonce d'abattre certains de ces monuments sous des prétextes souvent fallacieux. Certes notre Association n'a pas pour but la sauvegarde des églises mais nous ne saurions rester indifférents et vos diverses demandes sur la manière de réagir trouveront dans ces quelques lignes, du moins je l'espère, un début de réponse.*

*Rappelons que depuis 1905, les églises paroissiales existantes à cette date sont la propriété des communes. Mais en 1905, ne l'oublions pas, les églises du XIX<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui les plus menacées par leur style actuellement démodé, étaient neuves. Plus, les biens de l'Église annexés voués à l'entretien de ces monuments ont été détournés de ce but, engloutis dans les jeux politiques. De fait, pendant un siècle, rares ont été les municipalités soucieuses du bon entretien de ces édifices et dorénavant il s'agit de rattraper les retards accumulés. Hélas, ayant été probablement la première à saisir l'importance d'un marché potentiel dont elle pourrait tirer profit, une entreprise propose, moyennant petit prix, ses services aux Mairies afin d'établir un diagnostic sur l'état du bâtiment. Le rapport est toujours des plus alarmants : devant l'imminence d'un danger mieux vaut abattre et reconstruire. Là, l'entreprise trouvera son profit. Le Maire ressent une grande inquiétude, se trouve désemparé face à cette "expertise" et, alors, il subit l'emprise malveillante. La paroisse et l'évêché ne savent qu'en penser et n'ont pas pouvoir de décision. Méfiance cependant, prêtres et équipes paroissiales sont souvent favorables à un lieu de culte « moderne » ; notre société a évolué et a perdu le chemin de l'église !*

*Tout d'abord il faut savoir que le Conseil général étudie la possibilité d'offrir très prochainement les services d'architectes spécialisés qui jugeront si l'ampleur des dégâts annoncés est réelle : certaines fissures sont inoffensives, des travaux moins onéreux peuvent s'avérer suffisants. En outre, pour les communes de moins de 9 000 habitants, il accorde une aide pour les églises non protégées au titre des monuments historiques. Cette aide s'entend pour une dépense pouvant atteindre 100 000 € et il est bon de se renseigner des pourcentages pris en compte près de la Direction de la culture, des sports et des relations internationales du Conseil général. D'autres subventions peuvent venir combler la dépense. Bref, il faut inciter à l'entretien car si, dans le passé, des églises ont été abattues c'était en général pour en rebâtir, or le futur risque de nous juger sévèrement car ce mouvement s'éteint. Tout projet d'atteinte à l'intégrité d'une église devra revenir en interrogation vers le maire concerné qui peut avoir besoin d'un soutien mais aussi près de l'architecte des bâtiments de France ou de la Conservation des antiquités et objets d'art de Maine-et-Loire qui connaissent parfaitement la valeur de notre patrimoine.*

Y. C.

*Un don exceptionnel au trésor de la cathédrale*  
*Le retable de la chapelle du Prieuré de Villemoisian*



Le début du mois de juillet 2003 restera marqué par la visite inopinée de Guy Massin Le Goff, conservateur des Arts et Antiquités du Maine et Loire, et le début d'une aventure de quatre années.

Dans la petite chapelle attenante au Prieuré de Villemoisian, était un retable de grande dimension, en chêne, sur lequel était peinte et signée une « Assomption » de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Par endroit très dégradée, cette peinture présentait un repeint perçu par l'Abbé Ruais depuis quelques années.

Pour le Conservateur, et il venait nous l'annoncer, ce repeint contemporain de l'âge de l'encadrement du retable, c'est à dire de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, de l'époque du Roi René, méritait d'être dévoilé. Les expertises scientifiques ultérieures allaient lui donner raison.

Pour nous, donateurs qui pensions que tout irait très vite, nous avons tort. La restauration d'une œuvre demande une infinie patience et pendant trois années nous avons pu la suivre avec la grande compréhension des Affaires Culturelles, représentées par Jean-Luc Caudroy conservateur en chef et Fleur Guenault, conservatrice de la région des Pays de Loire.

Ainsi, nous avons vu apparaître successivement, la partie centrale avec la Crucifixion et les très émouvants visages du Christ, de sa Mère et de Saint Jean, la partie de gauche avec une Piéta au très beau visage et celle de droite avec le donateur à ce jour inconnu et son parrain qui pourrait être Saint Bernard, puis le paysage d'arrière-plan en totalité. Le travail du restaurateur et des deux restauratrices du Centre de recherche et de restauration des musées nationaux de Versailles a été remarquable.

Après la présentation de juin 2007 du retable restauré, dans la chapelle du Prieuré de Villemoisan, l'aventure pour nous se termine.

Mais qui est ce peintre de talent ?

Quel est ce donateur ?

Pourquoi un retable de cette qualité dans une modeste chapelle du Segréen ?

Place alors à ceux qui sont tentés par la recherche. Souhaitons-leur chance et courage.

Chantal et François BEAUSSANT



Détail du panneau inférieur gauche

Ci-dessous : le panneau inférieur gauche

Au-dessous : le panneau inférieur droit  
et portion de cadre

Nota : Les analyses dendrochronologiques d'un panneau de bois composant ce retable ont confirmé qu'il s'agit bien de chêne angevin abattu entre 1458 et 1478.

NDLR : Osons quelques remarques et suggestions.

La datation a été faite en laboratoire mais pour obtenir une fourchette si serrée il faut de l'aubier or les menuisiers le font sauter, pourquoi aurait-il été conservé sur des planches destinées à une œuvre d'art ? Il semble hasardeux par cette datation de voir une commande du roi René († 1480) quelques cernes supplémentaires du duramen puis un temps de séchage du bois ajoutent quelques années.

Le retable n'est pas signé mais la disposition des clous et de la couronne d'épines pourrait suggérer H O. Parmi les artistes ayant travaillé pour ce roi, Françoise Robin (La cour d'Anjou-Provence ; Picard ; 1985) signale Heine en 1450 et maître Henriet vers 1476, peintre sur toile et doreur sur bois mais tous deux de prénoms inconnus. Par contre Louis 1<sup>er</sup> de Sicile, grand père de René, avait un peintre en 1379, Henri Olivier « habitant la paroisse Saint-Maurice et dont la maison jouxte le château ». Quand on sait combien les prénoms se perpétuent dans les familles, rien n'interdit de rechercher un descendant de ce peintre œuvrant à Angers et n'ayant pas souhaité rester totalement anonyme.

Nous avons consulté Michel Pecha, docteur en Histoire, qui a particulièrement étudié l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Pontron. Cette abbaye vouait une grande dévotion à la Vierge représentée ici deux fois. Le saint de droite est Bernard de Clairvaux dont le nom en écriture d'époque réside sur le cadre. Le donateur est, à n'en pas douter, cistercien et cellérier car il porte à sa ceinture une bourse et un trousseau. Hypothèse : le donateur, Petrus 1<sup>er</sup>, abbé de Pontron de 1464 à 1474, se serait fait représenter avant d'être abbé ou, après, mais alors n'aurait pas voulu, par humilité, sa crosse d'abbé devant Saint Bernard. Un nom court est effacé sur le cadre ; une analyse le dévoilera peut-être...



# *La restauration exemplaire d'une croix de chemin en péril*

## *La croix Brisset à Challain la Potherie*

*Pour tous ceux qui s'intéressent au petit patrimoine local, je voudrais, par ce texte présentant notre réalisation, les inciter (s'il en est besoin) à continuer le travail de soutien et d'accompagnement des acteurs locaux qui projettent des actions de sauvegarde d'un paysage de qualité, riche d'Histoire et de Patrimoine.*

*Trop souvent, des projets de restauration sont abandonnés, des petits édifices tombent en ruine, personne n'ayant eu le courage ou les moyens de les relever, des Mairies se débarrassent de calvaires au profit de massifs floraux.*

*Faisons front commun pour défendre ce patrimoine qui rend notre environnement empreint d'un charme particulier. Notre devoir à tous est de se soutenir dans ces actions.*

*Philippe de Simiane*



### I - LE MONTAGE DU PROJET DE SAUVEGARDE

Cette croix en chêne sculptée de vingt cinq hauts-reliefs et disposée sur un socle de moellon de schiste, est située à l'entrée du village de Challain sur la route venant de Candé. Elle se trouve à la pointe d'un petit terrain privé nommé « l'Oratoire » et bordé de deux routes.

En 2000, le mauvais état du bois de la croix nécessitait une étude d'intervention pour sécuriser le monument afin qu'il ne puisse tomber sur la voie publique et créer un accident.

En 2004, il fallut la déposer et envisager un éventuel remplacement.

Trois solutions semblaient possibles :

1. l'enlèvement pour éviter toute responsabilité en cas d'accident et sa destruction
2. le remplacement simple par une croix identique dans les formes mais sans les sculptures et sans aides de financement extérieur
3. la restauration à l'identique avec les sculptures, projet plus coûteux.

La troisième solution impliquait une restauration de qualité avec une mise en œuvre plus longue et plus complexe : il fallait solliciter des subventions, monter des dossiers et travailler avec des partenaires et des associations...

Après une instruction des dossiers d'une année et demi, les réponses de participations financières permirent l'aventure de la restauration.

La décision prise, le suivi du projet est devenu agréable à mesure qu'il fut accompagné de l'adhésion des artisans qui ont eu plaisir à fournir un travail soigné et du comité local de soutien. Citons ici l'engagement de mes parents, le Marquis et la Marquise de SIMIANE, et

le travail de quelques passionnés à l'image de Madame Jacques SART qui a référencé tous les calvaires de Challain.

Grâce à ces amis du patrimoine de Challain, un travail d'équipe a été mis en place avec efficacité pour offrir aux habitants de Challain la Potherie la pérennité d'un témoin culturel de leur village qu'ils auraient vu disparaître avec tristesse.

Entre les demandes de devis, le montage des dossiers, les procédures auprès des administrations compétentes, le retour sur d'autres partenaires institutionnels, le rééquilibrage du projet afin de répondre aux exigences des différents financeurs, la réalisation et l'inauguration, quatre années se seront écoulées... Ce fut enfin la réception des travaux.

La bénédiction du calvaire par l'abbé BLON de la paroisse St Pierre sur Erdre, le 7 juillet 2007, a permis de retrouver la charge spirituelle du calvaire. Le lendemain, l'inauguration permit de fêter, avec tous les partenaires autour d'un verre de l'amitié, une fin de chantier heureuse.

Tout cela a demandé patience, volonté, investissement parfois proche de l'acharnement... Mais en définitive, ce fut un véritable plaisir de voir le bon déroulement de la maîtrise d'œuvre, grâce à cette mobilisation exemplaire de passionnés.

Pour beaucoup de projets aidés ou initiés par l'ASCCA, le prix de la réussite est la Patience. J'adresse ici mes sincères remerciements à ses bénévoles qui m'ont soutenu sans faille dans ma démarche.

En conclusion, détermination et patience sont des qualités indispensables pour maintenir notre petit patrimoine. C'est notre devoir de continuer cette œuvre.

Pensons à ce Patrimoine d'Anjou que nous aimerions léguer aux générations futures. Coordonnons-nous pour apporter l'aide nécessaire aux acteurs de projets de sauvegarde des chapelles et calvaires d'Anjou qui, sans vous, disparaissent.

## II - LA RÉPARTITION DES PARTENAIRES

Les partenaires financiers :

- Région dans le cadre Comité d'Exp du HA Segréen environ : 10 %
- Conseil Général du Maine et Loire, Fondation du Patrimoine et ASCCA chacun : 15 %
- Propriétaire avec aide souscription 45 %

Les artisans :

- Mr Guy Guérin, ébéniste
- Mr Chérais, sculpteur
- Mr Frédéric Lièvre, entrepreneur en maçonnerie à l'ancienne
- Mr Cellier, entrepreneur pour la mise en place
- N'oublions pas ces artisans de la réussite : les membres du comité de soutien.

La presse : Haut Anjou, Courrier de l'Ouest et Ouest France.



### III - HISTORIQUE DE LA CROIX BRISSET

Nous savons par différents registres qu'elle a été mise en place entre 1800 et 1825, époque à laquelle le sculpteur Monsieur Brisset vivait à Challain, à la Huchedère.

Après la croix en pierre de la Petite Haie, la Croix Brisset est la plus ancienne croix de la commune à avoir pu traverser les outrages du temps. De plus, elle représentait l'un des rares exemples en France de croix en chêne sculptée de nombreux hauts-reliefs représentant symboles chrétiens et ornements liturgiques.

En revanche, on sait que Monsieur Brisset a produit la croix de Marcillé qui perdue à l'entrée de la Membrolle sur Longuenée. Cette dernière, semblable à notre Croix Brisset tant dans sa composition que dans les matériaux employés, permet d'établir un style, une expression artistique régionale sur l'art religieux que l'on retrouve sous d'autres formes avec des fûts en bois chargés de symboles religieux de la passion ou d'objets de la piété populaire.

Les motifs (sur les 25 motifs différents de hauts-reliefs sculptés) représentant des symboles chrétiens de la Passion du Christ et objets liturgiques qui sont décrits dans l'inventaire du patrimoine de la commune par Ch. CUSSONNEAU en 2000 seront étudiés plus précisément dans un petit texte à venir sur l'interprétation de la symbolique de la Croix Brisset.

Cette étude, souhaitons-le, nous permettra de faire partager une nouvelle fois l'attachement que nous portons au petit patrimoine religieux.

En fait, très peu de documents d'archives ou iconographiques existent sur ce type de croix de chemin. Cette croix, en remplacement d'une plus ancienne, est probablement le témoin de l'emplacement d'une voie très ancienne, peut-être carolingienne.

Monsieur CADOU, qui a beaucoup étudié les croix de chemin, pense que celle-ci délimite un territoire et donne des indications « signalétiques » avec sa 'main'.



Cette grande croix, plus de six mètres de haut, faite pour être aperçue de loin des marcheurs ou des cavaliers, comporte une main sur son côté droit, indiquant la voie principale à un carrefour. Pour quelques cas similaires de croix portant ce même motif de la main, on est sûr qu'elle montrait le chemin de Saint Jacques de Compostelle ou du Mont Saint Michel.



Livré aux intempéries, le bois, le chêne en particulier, ne résiste que quelques décennies. Aussi la Croix Brisset avait-elle fait l'objet d'une restauration attentionnée en 1957 lors d'une mission. À cette occasion il lui fut adjoint un oratoire marial. L'ensemble était très réussi avec un jardin à l'ombre des arbres.

Nous espérons aujourd'hui, en poursuivant la restauration de cet ensemble, faire partager cet esprit d'un lieu de quiétude, propice à la méditation, où il fait bon s'arrêter.

Lieu où tous ceux qui voudront l'entretenir seront les bienvenus !

## *L' "Invention" de l'ermitage Saint-Jean par André Sarazin*

Ayant “refait”, à la fin des années soixante, le plan cadastral de Chênehutte-les-Tuffeaux<sup>1</sup> je reçois à mon bureau, un jour de 1973, un appel téléphonique d'André Sarazin, à l'époque archiviste de la Ville d'Angers<sup>2</sup>.

– Pourriez-vous, me dit-il, m'expédier un extrait du plan cadastral sur lequel figure la chapelle Saint-Jean ?

– Laquelle, lui répondis-je un peu malicieusement, je dois l'avouer ? Vous voulez sans doute parler du petit oratoire, au bord de la route de Saumur à Gennes, ajoutai-je.

– Bien sûr, répliqua-t-il d'une voix où je sentais pointer quelque agacement. Il n'y en a qu'une à cet endroit !

– Désolé de vous contredire, rétorquai-je. À quelque distance de l'oratoire, il existe une ancienne chapelle assez délabrée. Les murs et la charpente subsistent, mais la toiture est en fort mauvais état. Prenons rendez-vous, je vous la montrerai...

Je connaissais l'existence de ces bâtiments en ruines à la fois par le cadastre “napoléonien” et par la personne, habitant Chênehutte, qui m'aidait dans l'exécution de mon travail<sup>3</sup>. Le *Dictionnaire [...] de Maine-et-Loire*, de Célestin Port, les mentionnait aussi, déjà à l'état de ruine, en 1878.

M. Sarazin me remercia par lettre de mon envoi, mais laissa passer de nombreuses années avant de me rappeler au sujet de la chapelle. Mes affirmations ne semblaient pas l'avoir convaincu... Nous reprîmes contact au milieu des années quatre-vingt et un rendez-vous sur place fut fixé. Je vois encore André Sarazin entrant dans la chapelle, levant les yeux vers la voûte et s'écriant : « Mais, il y a des fresques ! » En effet, quelques dessins à demi effacés – que je n'avais pas remarqués – apparaissaient sous un vague badigeon de chaux. C'est certainement ce jour-là que M. Sarazin devint amoureux pour toujours de la chapelle et de l'ermitage en ruines qui l'entourait !

Il fit immédiatement inscrire le site à l'inventaire des monuments historiques. La charpente et la toiture furent refaites aussitôt après, puis la restauration du clocher à bretèche, de la salle des pèlerins contiguë et du puits. Il fallut aussi convaincre la commune d'acquiescer ces parcelles qui appartenaient à trois propriétaires, le plus difficile étant peut-être de fixer un prix raisonnable avec celui qui possédait la chapelle, dont la gourmandise augmentait au rythme des rencontres<sup>4</sup>. L'opération fut enfin réalisée en 1992.

---

1 La fusion avec Trèves-Cunault, sous le nom de Chênehutte-Trèves-Cunault, n'avait pas encore été décidée.

2 Je ne connaissais alors André Sarazin que par ses ouvrages, si répandus dans le Maine-et-Loire.

3 Le nom de M. Fernand Goubard est à retenir car c'est grâce à lui que nous connaissons aujourd'hui l'ermitage Saint-Jean. Personnage pittoresque, pratiquant le courtage en bois, il m'indiqua l'existence de la chapelle, que je n'aurais peut-être pas décelée seul. Elle était entourée de bois touffus, difficilement accessible, et sans autre intérêt pour mes travaux que celui d'un détail topographique sur le plan cadastral. Il convient aussi de ne pas laisser dans l'oubli le nom de M. Pierre Moisy, voisin de l'ermitage, qui en fut jusqu'à sa mort le “conservateur” attentif et dévoué.

4 La somme demandée fut finalement arrêtée à 20 000 francs, et notre association dut l'avancer pour conclure. Les deux autres parcelles furent obtenues par échange sans soule.

La commune de Chênehutte-Trèves-Cunault étant désormais propriétaire, il fallait aussi organiser avec elle l'exécution des travaux nécessaires à la conservation de ce site reconnu comme le seul ermitage ayant résisté à l'épreuve du temps à travers l'Anjou. Le Conseil général et, plus modestement, la commune et notre association apportèrent les fonds indispensables à la mise hors d'eau de la chapelle et de la salle des pèlerins, ainsi qu'à la remise en état de l'accès et des abords. Mais c'est André Sarazin, aidé par les étudiants de son cours d'Arts, Lettres et Histoire à l'Université Catholique de l'Ouest, qui maintint toujours le flambeau et procéda, souvent de ses mains, aux nombreuses fouilles qui permettent de comprendre aujourd'hui ce que fut, dans les siècles passés, l'évolution de l'ermitage Saint-Jean-de-la-Rondière, comme on l'appelait au XV<sup>e</sup>. Il réalisa même une maquette à transformations – et à l'échelle – qui restitue notre ermitage à différentes époques de son histoire<sup>5</sup>.

À la fin de 2004, André Sarazin présenta enfin l'œuvre de sauvegarde de l'ermitage au jury du concours "Un patrimoine pour demain" organisé par la revue "Pèlerin". Déjà trop malade pour se faire remettre à Paris le prix de 5 000 euros qui lui fut attribué, il me confia l'agréable tâche de le recevoir des mains du Ministre de la Culture, M. Renaud Donnedieu de Vabres. Cette somme fut immédiatement utilisée à garnir les fenêtres des vitraux de Philippe Brissy et à placer un autel de tuffeau (œuvre de François d'Orglandes) au centre du chœur. Il reste encore maintenant à restaurer les fresques qui avaient tant impressionné André Sarazin au moment de leur découverte.

Mais voici qu'en cette fin d'année 2007, de nouveaux nuages s'amoncellent au-dessus de notre ermitage... La Direction régionale des affaires culturelles s'est émue, en effet, de la mise au jour des fondations de l'ancienne chapelle, travaux qui ont été exécutés depuis 2004, sous la direction d'André Sarazin, par ses jeunes étudiants. Le 9 octobre 2007, lors d'une réunion sur le site en présence de l'architecte adjoint des bâtiments de France, de l'archéologue départemental et de notre président, Yves Cadou, la directrice régionale des affaires culturelles a pris la décision, notifiée le 11 octobre, de "remise en état du site [...] avant toute intervention sur le terrain" et a demandé que soit effectuée "une étude archéologique [...] avant tout confortement des vestiges"... Allons-nous, comme sur un site voisin<sup>6</sup>, vers un enfouissement plus ou moins partiel des restes de l'ermitage ? Ce sont ces "mesures de conservation appropriées" qui nous inquiètent – car elles nous échappent – et qu'avait toujours redoutées notre Président-fondateur.

Souhaitons pourtant de tout cœur que, là où il se trouve, il puisse voir son cher ermitage retourner enfin à sa destination première, après cette « restauration à laquelle il était le plus attaché, et qui lui avait réclamé le plus de temps et de travail », ainsi qu'il se plaisait à le répéter ! Qu'elle soit, cette restauration, digne de lui, du temps et du labeur qu'il a consacrés à cette œuvre, et de sa mémoire !

Gatien Fouqué

---

5 Voir le *Bulletin de l'Association de sauvegarde des chapelles et calvaires de l'Anjou*, n° 39 (mars 2006).

6 Il s'agit de l'amphithéâtre gallo-romain de Gennes.

## DÉSIRS

« Allez tranquillement parmi le vacarme et la hâte, et souvenez-vous de la paix qui peut exister dans le silence. Sans aliénation, vivez autant que possible en bons termes avec toutes personnes. Dites doucement et clairement votre vérité ; et écoutez les autres, même le simple d'esprit et l'ignorant ; ils ont eux aussi leur histoire. Évitez les individus bruyants et agressifs, ils sont une vexation pour l'esprit. Ne vous comparez avec personne : vous risqueriez de devenir vain ou vaniteux. Il y a toujours plus grands et plus petits que vous. Jouissez de vos projets aussi bien que de vos accomplissements. Soyez toujours intéressés à votre carrière, si modeste soit-elle ; c'est une véritable possession dans les prospérités changeantes du temps. Soyez prudents dans vos affaires ; car le monde est plein de fourberies. Mais ne soyez pas aveugles en ce qui concerne la vertu qui existe ; plusieurs individus recherchent les grands idéaux ; et partout la vie est remplie d'héroïsme. Soyez vous-même. Surtout n'affectez pas l'amitié. Non plus ne soyez cynique en amour, car il est en face de toute stérilité et de tout désenchantement aussi éternel que l'herbe. Prenez avec bonté le conseil des années, en renonçant avec grâce à votre jeunesse. Fortifiez une puissance d'esprit pour vous protéger en cas de malheur soudain. Mais ne vous chagrinez pas avec vos chimères. De nombreuses peurs naissent de la fatigue et de la solitude. Au-delà d'une discipline saine, soyez doux avec vous-même. Vous êtes un enfant de l'univers, pas moins que les arbres et les étoiles ; vous avez le droit d'être ici. Et qu'il vous soit clair ou non, l'univers se déroule sans doute comme il le devrait. Soyez en paix avec Dieu, quelle que soit votre conception de lui, et quels que soient vos travaux et vos rêves, gardez dans le désarroi bruyant de la vie, la paix dans votre âme. Avec toutes ses perfidies, ses besognes fastidieuses et ses rêves brisés, le monde est pourtant beau. Prenez attention. Tâchez d'être heureux. »

*Voilà un sermon de 1692 d'un prêtre resté anonyme. Si ses propos peuvent nous surprendre, il reste évident que ce curé avait l'expérience de la vie et connaissait bien son prochain. Il n'est pas certain que l'assistance ait pu apprécier la richesse de ses paroles prononcées en chaire car pour morale et pour façon de vivre elles méritent à coup sûr une lecture – encore fallait-il savoir lire... À cette époque, toute formation était généralement orale.*

## Nos promenades...

Nos Assemblées ayant lieu dorénavant en début d'année et constatant, en outre, que les mois de mai et juin trop chargés en fêtes ne sont pas propices pour nos promenades, celles-ci seront placées dans la seconde quinzaine de septembre ou tout début d'octobre.

Cette année, Philippe de Simiane nous en propose une fort intéressante entre Nyoiseau et Challain la Potherie. Vous recevrez une invitation en temps utile.

## et randonnées...

### À Rochefort-sur-Loire

Entre les ruines du château de Saint-Offange sur son bloc volcanique et la croix des Robins, la chapelle Notre-Dame de la Salette vit sa toiture détériorée par un arrosage.



L'assurance du cultivateur prit un versant à sa charge, l'Association Patrimoine, Environnement et Cadre de Vie de Rochefort lança une souscription qui fut particulièrement bien accueillie, notre Association donna une subvention, la commune paya le solde et la chapelle retrouva une jolie toiture. Voilà une belle randonnée à prévoir ce printemps.

*Cette chapelle fut construite vers 1854 par Jacques Trottier sur un terrain qu'il vouait à un cimetière. Elle n'a pas remplacé la chapelle Saint Symphorien qui, elle, se situait au lieu-dit « La Chapelle ».*

Association pour la Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou  
avec la participation du Conseil Général de Maine-et-Loire  
Siège Social : 3 square La Fayette, 49000 ANGERS Tél. 02 41 88 06 11